



Projet de Note d'orientation

**Conseil africain des Affaires et 12e Forum du secteur privé de l'Union
africaine
10-12 novembre 2021
Le Caire, Égypte**

***Thème : Renforcer la capacité du secteur privé africain à répondre
aux marchés perturbés et à assurer la résilience économique face à la
pandémie de la COVID-19.***



Table des matières

I. Contexte	3
II. Structure et contenu	5
III. Objectif du Forum.....	6
IV. Résultats attendus	8
V. Participants	9
VI. Contacts :	10



I. Contexte

Un secteur privé florissant est essentiel pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Afrique. En clair, le succès de l'Agenda 2063 repose dans une large mesure sur le rôle du secteur privé dans la réalisation des objectifs de croissance des économies africaines et, par conséquent, dans la création de richesses et d'emplois.

Cependant, la récente crise créée par le COVID-19 a radicalement changé les paramètres macroéconomiques dans lesquels le secteur privé opère désormais en Afrique et dans le monde en général. Elle a fortement affecté les niveaux de la dette publique et privée, réduit la stabilité financière et augmenté le risque et l'incertitude du crédit et de l'investissement, entre autres défis. Ainsi, les décideurs africains doivent réévaluer soigneusement les conditions macroéconomiques qui affectent le développement du secteur privé et entreprendre de toute urgence les réformes nécessaires visant à renforcer le rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique inclusive et du développement durable.

Le système commercial multilatéral supervisé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a contribué à stimuler la croissance économique des économies développées et en développement en créant un système commercial plus prévisible, plus équitable et plus transparent qui encourage les investissements et l'industrialisation. Néanmoins, ces derniers temps, ces avancées ont été ralenties par des crises telles que celle déclenchée par la pandémie de la COVID-19. Cette nouvelle crise qui touche l'économie a provoqué des perturbations majeures dans le commerce. Dans ses prévisions d'octobre 2020, l'OMC prévoyait que le volume du commerce mondial de marchandises diminuerait de 9,2 % en 2020, suivi d'une hausse de 7,2 % en 2021. Dans ses perspectives économiques mondiales d'octobre 2020, le Fonds monétaire international (FMI) a prévu une croissance négative de -4,4 % pour le monde en 2020, avec un rebond à 5,2 % en 2021.

Le marché actuel des grands contrats publics est dominé par les entreprises étrangères, avec une part plus importante attribuée aux quelques 10 000 000 d'entreprises chinoises opérant en Afrique et à la multiplicité des multinationales européennes opérant en Afrique, dont la plupart sont financées par l'aide publique au développement (APD) ; ce qui entraîne une incidence négative sur le secteur privé africain.

En outre, l'incapacité à améliorer la compétitivité du secteur privé africain pour qu'il puisse prendre efficacement part aux processus des grands marchés publics ne fera que détériorer la participation de l'Afrique au commerce mondial. Pour renforcer la capacité technique et la viabilité financière des entreprises nationales, les États membres de l'UA



devront investir des capitaux supplémentaires dans la formation d'ingénieurs hautement qualifiés et de cadres du secteur privé et créer un fonds de garantie spécial en vue de faciliter l'accès des entreprises nationales aux prêts commerciaux pour leur permettre de participer efficacement aux appels d'offres des grands marchés publics en Afrique. À ce jour, selon le Rapport Global Fortune 500 de 2020, dominé par des entreprises américaines et chinoises, aucune entreprise privée africaine n'a été citée comme championne mondiale. La refonte du secteur africain des marchés publics dans le contexte de la COVID-19, afin de garantir une participation de 50 % des entreprises nationales pour qu'au moins 50 % des marchés publics soient attribués au secteur privé africain, y compris aux PME, aux femmes et aux jeunes, accélérera la création d'entreprises africaines dans les secteurs de la construction, de l'industrie pharmaceutique, des technologies de l'information, de l'énergie, de l'agriculture et de l'agro-industrie, de l'exploitation minière et du développement minier ; ainsi que de l'industrialisation dans son ensemble, en tant qu'élément central de la transformation économique de l'Afrique.

Il est également très important de renforcer la capacité du secteur privé africain à proposer des produits fabriqués en Afrique qui soient compétitifs, à valeur ajoutée, standardisés et de qualité, et de promouvoir ces produits auprès du secteur privé africain en vue d'accroître le commerce intra-africain et de rendre la ZLECAf opérationnelle.

Dans l'ensemble, il est encore nécessaire de renforcer la capacité du secteur privé africain à répondre aux marchés perturbés. La crise de la COVID-19 a mis les entreprises au défi de reconsidérer leurs produits, leurs services et leurs modèles commerciaux à la lumière des perturbations du marché. Pour ce faire, le secteur privé africain a besoin d'un environnement commercial propice et d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation ; un environnement qui favorise la productivité et de meilleures conditions de travail pour la croissance et la durabilité des entreprises. Les gouvernements doivent donner la priorité aux réformes et aux autres mesures de soutien qui favorisent la croissance et l'innovation du secteur privé africain afin d'aider les pays à sortir de la crise économique et sociale créée par la pandémie. Cela inclut les réformes qui favorisent une plus grande résilience économique aux chocs externes.

À la lumière des circonstances actuelles, l'UA, en étroite collaboration avec les États membres et la voix du secteur privé africain, à savoir le Conseil africain des affaires et toutes les parties prenantes et les partenaires de développement, continuera à faciliter l'engagement de tous les acteurs politiques dans la planification et la mise en œuvre de la politique de reprise.



Pour l'UA, il est important que la voix des acteurs du secteur privé soit entendue à l'occasion de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des politiques de reprise économique. Cela nécessitera la mise en place de nouvelles approches innovantes qui exploitent le potentiel des nouvelles technologies et des plates-formes numériques en vue d'améliorer le dialogue entre le secteur public et le secteur privé et engager tous les acteurs essentiels du marché lors de l'identification des priorités de réforme. Ces approches seraient conformes à la décision **EX/CL/Dec.183 (VI)** du Conseil exécutif de l'UA à Abuja, qui a institutionnalisé le Forum du secteur privé de l'Union africaine en tant qu'instrument clé du dialogue et du partenariat entre les décideurs de l'Union africaine et les acteurs du secteur privé. Le Forum agit également comme un véhicule pour renforcer le secteur privé africain par le biais du plaidoyer, du partage d'informations et de compétences sur les affaires et le marché.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec le **Conseil africain des Affaires**, prévoit d'organiser conjointement le 12e Forum du secteur privé africain du 10 au 12 novembre 2021 au Caire, en **Égypte**, autour du thème: **Renforcer la capacité du secteur privé africain à répondre aux marchés perturbés et à assurer la résilience économique et la reprise régulière face à la pandémie de la COVID-19.**

II. Structure et contenu

Le 12e Forum du secteur privé de l'UA, qui sera organisé en étroite collaboration avec le Conseil africain des Affaires, sera un événement de trois jours. Il comprendra une séance d'ouverture, des discussions en séance plénière axées sur les questions de politique qui favorisent une croissance économique et un développement durables et inclusifs, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. Il y aura également une présentation de jeunes entreprises en démarrage et des sessions de clôture. Des stands d'interaction interentreprises (B2B), entre entreprises (B2G) et gouvernements et entre gouvernements (G2G) seront disponibles tout au long de l'événement. À cette occasion, les entreprises, y compris celles détenues par des femmes et des jeunes entrepreneurs, feront la démonstration de leurs innovations et inventions, de leurs objets d'art créatifs et de leurs solutions numériques, et exploreront les possibilités de partenariat avec d'autres entreprises et gouvernements.

Les sessions plénières accueilleront des tables rondes spécifiques et approfondiront les discussions sur le renforcement des réformes pour améliorer la compétitivité et l'accélération des réformes des marchés publics. Il s'agira ainsi de simplifier les procédures en vue de faciliter un plus grand nombre d'appels d'offres de la part des entreprises du secteur privé africain, l'utilisation des technologies numériques pour



assurer la valeur ajoutée des produits fabriqués en Afrique afin d'améliorer les capacités productives des entreprises africaines.

Les autres questions à examiner porteront sur les stratégies innovantes et créatives pour la promotion du tourisme en tant que secteur clé contribuant à la transformation des économies africaines, ainsi que sur les mesures délibérées à prendre pour stimuler la production agricole et les niveaux de productivité grâce au développement des agrotechnologies, à l'investissement dans l'accès à des semences et des engrais de qualité abordables, aux marchés à travers l'amélioration de la chaîne de valeur, et à la promotion de la recherche et du développement agricoles, entre autres.

Il y aura en outre le lancement du « *site web du Réseau de promotion des investissements de l'Union africaine* » ainsi que la présentation et la promotion d'une variété de « *produits fabriqués en Afrique* ».

III. Objectif du Forum

L'objectif principal du 12e Forum du secteur privé africain est d'explorer les moyens de renforcer la capacité du secteur privé africain à répondre aux marchés perturbés et à assurer une résilience économique ainsi qu'une reprise régulière post COVID-19 grâce à un secteur privé fort, vibrant et dynamique, afin de pouvoir continuer à stimuler les aspirations transformationnelles de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063.

Objectifs spécifiques du Forum

- a) Dialoguer et explorer les moyens de créer un environnement commercial propice et un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation pour le secteur privé africain.
- b) Améliorer la gouvernance dans la chaîne de valeur des marchés publics entre les pays de l'UA afin de renforcer la compétitivité et d'imposer un quota pour la participation du secteur privé dans les grands processus d'appels d'offres publics en Afrique.
- c) Faciliter l'engagement des acteurs du marché dans la planification de la reprise. Il est important que la voix des employeurs et des travailleurs du secteur privé soit entendue lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la reprise économique. Cela nécessite de nouvelles approches innovantes qui exploitent le potentiel des nouvelles technologies et des plates-formes numériques en vue d'améliorer le dialogue public-privé pour la transformation socio-économique.



- d) Fournir une plate-forme pour un dialogue entre le secteur public et le secteur privé sur les réglementations et la promotion du commerce électronique afin de faciliter un meilleur accès aux marchés et aux plateformes commerciales numériques ; tout en supprimant ou en réduisant considérablement la nécessité de déplacements et de contacts physiques.
- e) Poursuivre les discussions sur les moyens de faciliter l'accès du secteur privé africain aux services financiers pertinents. Étant donné que la fermeture de la plus grande partie de l'économie mondiale a créé une crise financière, parmi d'autres crises dans de nombreux pays, les décideurs politiques devraient examiner comment les réformes du secteur financier peuvent être utilisées afin d'augmenter les liquidités pour le financement des entreprises, tout en améliorant les mécanismes qui étendent les paiements en ligne.
- f) Discuter des mesures à prendre sur la manière dont le secteur privé africain peut activement participer à la relance économique des pays africains en améliorant les politiques et les procédures de passation des marchés publics afin d'améliorer la participation active des MPME aux appels d'offres.
- g) Explorer les moyens d'améliorer le commerce et les chaînes d'approvisionnement dans lesquelles les marchés sont ouverts et la concurrence est maintenue, créant ainsi des opportunités qui permettent au secteur privé africain d'opérer dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales, d'améliorer leur compétitivité et d'accéder à de nouveaux marchés mondiaux pour accroître le commerce intra-africain.
- h) Appeler à un engagement pour stimuler la production agricole et les niveaux de productivité par la mise à l'échelle des agro-technologies, l'investissement dans l'accès à des semences et des engrais de qualité et abordables, aux marchés à travers l'amélioration de la chaîne de valeur, et la promotion de la recherche et du développement agricoles, entre autres.
- i) Mobiliser les ressources essentielles nécessaires en vue d'investir dans l'énergie intelligente et durable : Infrastructure pétrolière et gazière intelligente.
- j) Souligner l'importance du tourisme en tant que facteur clé de la transformation économique et appeler à une augmentation des



investissements dans ce secteur. Cela nécessite également des efforts de collaboration afin de renforcer la capacité du secteur privé africain et de l'intégrer dans la chaîne de valeur du tourisme.

- k) Sensibiliser à la présence d'un « Réseau de promotion des investissements de l'Union africaine » qui est principalement destiné, entre autres, à promouvoir l'échange d'informations et à faciliter les interactions entre tous les secteurs privés en Afrique et dans le monde.

IV. Résultats attendus

- a) Des recommandations sont formulées sur les mesures à prendre pour créer un environnement commercial propice et un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation pour le secteur privé africain.
- b) La gouvernance concernant l'exécution des grands contrats publics en Afrique est considérablement améliorée pour inclure au moins 30% de marchés publics pour les entreprises nationales africaines chaque année.
- c) Chaque pays africain déploiera des efforts significatifs pour garantir aux acteurs privés nationaux l'accès aux prêts commerciaux afin qu'ils puissent participer efficacement aux appels d'offres des grands marchés publics chaque année.
- d) De nouvelles approches innovantes qui exploitent le potentiel des nouvelles technologies et des plates-formes numériques pour améliorer le dialogue public-privé en vue de la transformation socio-économique seront examinées et recommandées aux États membres pour leur mise en œuvre.
- e) Un meilleur accès aux marchés et aux plates-formes commerciales numériques qui réduisent la nécessité de déplacements et de contacts physiques est recommandé pour adoption.
- f) Les réformes du secteur financier et la promotion de l'inclusion financière qui peuvent augmenter les liquidités pour le financement du secteur privé africain sont préconisées et recommandées.
- g) Entreprendre des réformes des politiques et des procédures de passation des marchés publics qui renforcent la participation du secteur privé, y compris des MPME et l'acquisition de contrats d'approvisionnement, y compris pour les entreprises appartenant aux femmes et aux jeunes.



- h) Améliorer le commerce et les chaînes d'approvisionnement qui maintiennent les marchés ouverts et la concurrence ; tout en créant des opportunités pour les secteurs privés africains qui opèrent dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales.
- i) Les décideurs politiques seront également encouragés à s'engager à stimuler la production agricole et les niveaux de productivité par la mise à l'échelle des agro-technologies, l'investissement dans l'accès à des semences et des engrais de qualité abordables, aux marchés par l'amélioration de la chaîne de valeur, et la promotion de la recherche et du développement agricoles.
- j) Ressources essentielles nécessaires pour investir dans l'énergie intelligente et durable : Des infrastructures pétrolières et gazières intelligentes seront mobilisées.
- k) Mise en évidence de l'importance du tourisme en tant que facteur clé de la transformation économique et renforcement de la capacité des entreprises africaines à participer à la chaîne de valeur du tourisme et à en tirer profit.
- l) Sensibilisation à la présence d'un « *site Web du Réseau de promotion des investissements de l'Union africaine* » et à ses objectifs.

V. Participants

- a) Plus de 300 participants seront invités à assister au Forum.
- b) Les participants seront choisis parmi les capitaines d'industrie, les chefs d'entreprise, les conseils d'entreprise des CER, les chambres de commerce et d'industrie, les fédérations du secteur privé, les syndicats d'industrie, les associations de fabricants, les PME détenues par des femmes et des jeunes, les associations de femmes d'affaires et de jeunes, les décideurs publics, les champions des institutions financières et de développement, les organisations régionales et internationales, les partenaires du développement.
- c) Experts en commerce électronique et en commerce numérique



- d) Des fonctionnaires/experts d'Afrique et d'ailleurs seront invités à participer au Forum pour partager leurs expériences.

VI. Contacts :

Pour de plus amples informations sur le Forum, veuillez contacter :

1. **Dr Amany Asfour**

Président par intérim du Conseil africain des affaires
Présidente du Comité de promotion du commerce
Conseil des Affaires du COMESA (CBC)
(Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
Vice-Présidente du PAFTRAC
Présidente de l'Alliance africaine pour l'autonomisation des femmes
Présidente de l'Association égyptienne des femmes d'affaires.
Asfour2712@yahoo.com

2. **M. Chiza Charles Newton CHIUMYA**

Directeur par intérim de l'Industrie, des Mines et de l'Entrepreneuriat
Département du Développement économique, du Commerce, de l'Industrie et des Mines

Commission de l'Union africaine
Courriel : CHIUMYAC@africa-union.org

3. **M. Islam Swaleh**

Chef par intérim de la Division de l'Entrepreneuriat et de l'Investissement
Département du Développement économique, du Commerce, de l'Industrie et des Mines
Commission de l'Union africaine
Courriel : swalehi@africa-Union.org

4. **Mme Mandy Mauyakufa**

Département du Développement économique, du Commerce, de l'Industrie et des Mines
Commission de l'Union africaine
Courriel : MauyakufaM@africa-union.org